

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Jade Inc.	Numéro de permis 2012591	Date d'inspection Le 23 janvier 2024	
Nom de l'établissement Garderie Jade		Numéro de téléphone (506) 601-4455	
Adresse 225 rue Pointe-Brulée Pointe-Brûlée NB E8S 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	31 janv. 2024	
Commentaires : Discussion avec les éducatrices de chaque local, dossiers incomplet.			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 14 dossiers sur 32. - Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 14 dossiers sur 32. - Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche. - Chaque enfant âgé entre 0-15 mois utilise une couchette ou un parc lors de la sieste. <p>Discussion avec chaque éducatrice pour la vérification des dossiers. Pendant ma visite j'ai pu observer la collation, activité des groupes de 3 ans et 4 ans (jeux d'association) aussi la sortie extérieure et finalement le dîner.</p> <p>L'éducatrice facilite l'apprentissage des enfants en s'engageant dans le jeu et en posant des questions ouvertes.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Le 23 janvier 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Monique Haché

Le 23 janvier 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date